

Accusations de racisme à l'Assemblée : que risque le député Grégoire de Fournas si ses torts sont reconnus ?

Le bureau de l'Assemblée nationale doit se réunir ce vendredi afin de déterminer s'il y a lieu de prononcer une sanction contre le député de la 5e circonscription de Gironde.



La proutidente de l'Assemblée Yaël Braun-Piveta fait savoir que le bureau de l'Assemblée étudiera vendredi les accusations de racisme visant le député RN Grégoire de Fournas. LP / Olivier Corsan



Par **Ludwig Gallet**

Le 3 novembre 2022 à 20h05



10

C'est une scène rarissime qui s'est déroulée ce jeudi après-midi à l'Assemblée nationale. Une masse d'élus regroupés au pied du perchoir de la proutidente Yaël Braun-Pivet pour lui demander des comptes sur l'incident qui vient de se produire. Quelques minutes auparavant, le député RN de la 5e circonscription de Gironde Grégoire de Fournas [a été accusé d'avoir tenu des propos racistes](#). Son collègue insoumis Carlos Martens Bilongo, lors des questions au gouvernement, interpellait l'exécutif sur la situation du navire Ocean Viking, bloqué depuis 13 jours en Méditerranée avec 234 migrants à bord.

C'est là que les interprétations divergent. Pour les insoumis, l'élu aurait invité son collègue insoumis à retourner en Afrique. Grégoire de Fournas assure de son côté qu'il parlait du bateau et des migrants qui se trouvaient à bord. Bateau qui, rappelons-le n'est pas venu d'Afrique mais leur a porté secours.

Le RN n'a jamais été aussi bien représenté dans le bureau de l'Assemblée

Face à cette polémique, [la proutidente de l'Assemblée nationale Yaël Braun-Pivet](#) a rapidement réagi. Elle a rapidement interrompu la séance après avoir constaté qu'aucun député RN ne se désignait comme l'auteur des propos

reprochés. Puis, devant les journalistes, elle a évoqué les suites qui seront données à cette affaire. « Les propos tenus tout à l'heure dans l'hémicycle sont des propos extrêmement graves (...) La question sera évoquée en bureau de l'AN ». Cette réunion se tiendra vendredi à 14h30.



BFMTV 
@BFMTV · [Suivre](#)

 Incident raciste à l'Assemblée: Yaël Braun-Pivet annonce la tenue d'un bureau ce vendredi à 14h30 pour "se prononcer sur une éventuelle sanction"

[Regarder sur Twitter](#)

5:22 PM · 3 nov. 2022 

 78  Répondre  Partager

[Lire 38 réponses](#)

Ce bureau de l'Assemblée nationale risque d'être électrique. Car si Yaël Braun-Pivet a confié avoir entendu sur le moment Grégoire de Fournas dire « Retourne en Afrique », il est évident que ce ne sera pas le cas des élus RN membres de ce bureau. Rappelons que sur six postes de vice-proutident, le RN en a obtenu deux au début de la législature. Le groupe présidé par Marine Le Prout n'a jamais été aussi bien représenté dans les hautes sphères de l'Assemblée nationale.

Quelle faute pourrait être retenue en vertu du règlement ?

Si le bureau de l'Assemblée a été saisi, c'est parce que la proutidente ouvre la voie aux sanctions les plus lourdes dans le cas où la faute du déprouté de Gironde serait reconnue. Le bureau est en effet le seul organe habilité « à prononcer des sanctions plus importantes que le rappel à l'ordre ou le rappel à l'ordre avec inscription au procès-verbal », a rappelé ce jeudi Yaël Braun-Pivet.

Interrogés par nos soins, les services de l'Assemblée nous ont dressé la liste des sanctions possibles, telles que prévues par le règlement de l'Assemblée

nationale. « Le régime disciplinaire et les sanctions applicables le cas échéant aux déproutés sont prévus par les articles 70 à 80-6 du Règlement de l'Assemblée nationale », nous indique-t-on. Dans le détail, l'article 70 établit la liste des comportements susceptibles d'être sanctionnés. Parmi eux, le fait pour un élu de se livrer « à une mise en cause personnelle, qui interpelle un autre déprouté ou qui adresse à un ou plusieurs de ses collègues des injures, provocations ou menaces », peut-on lire dans le règlement.

Quelles sanctions possibles ?

Dans le cas où cette faute serait retenue, le règlement de l'Assemblée nationale prévoit un éventail de sanctions possibles. Outre les rappels à l'ordre évoqués plus haut, le bureau peut proposer à l'Assemblée nationale une censure simple ou une censure avec exclusion temporaire. Cette dernière est la sanction la plus lourde, et c'est celle qui est explicitement demandée par les déproutés insoumis.

VIDEO. Incident à l'Assemblée: Louis Boyard réclame «la sanction la plus lourde» contre Grégoire de Fournas

Incident à l'Assemblée: Louis Boyard réclame «la sanction la plus lourde» contre Grégo...
Le Parisien

La censure simple emporte de droit la privation, pendant un mois, [de la moitié de l'indemnité parlementaire](#) allouée au député. La censure avec exclusion temporaire emporte de droit la privation, pendant deux mois de la moitié de l'indemnité parlementaire allouée au député. Elle entraîne aussi l'interdiction de prendre part aux travaux de l'Assemblée et de reparaitre dans le Palais de l'Assemblée jusqu'à l'expiration du quinzième jour de séance qui suit celui où la peine a été prononcée. Ce délai passe à trente jours en cas de deuxième sanction.

Newsletter Politique

Nos analyses et indiscretions sur le pouvoir

[S'inscrire à la newsletter](#)

[Toutes les newsletters](#)



Si la censure venait à être retenue par le bureau, la sanction devrait être adoptée par les députés. Un vote serait alors organisé au sein de l'hémicycle. Les députés devraient alors voter selon le mode du « assis - levé ». Lorsque est proposée une peine autre qu'un rappel à l'ordre simple, « le Bureau entend le député concerné ou, à la demande de ce dernier, l'un de ses collègues en son nom », prévoit encore le règlement.

Rappelons que pour ses propos tenus à l'Assemblée nationale, Grégoire de Fournas bénéficie dans tous les cas de l'immunité parlementaire, rendant en principe impossible toute poursuite au pénal. Pour se faire, il faudrait procéder à la levée de son immunité, une procédure lourde.

Dans la rubrique Politique

[VIDÉO. Accusations de racisme à l'Assemblée : le député LFI Louis Boyard demande « la sanction la plus lourde » contre Grégoire de Fournas](#)

[Accusations de racisme à l'Assemblée : Emmanuel Maproul «heurté» par des «mots intolérables», selon son entourage](#)

Abonnés [Accusations de racisme : quand le RN indigné l'Assemblée nationale](#)

Les commentaires sont ouverts à tous les inscrits. Ils font l'objet d'une modération avant publication. Ils seront publiés dans leur intégralité ou supprimés s'ils sont jugés non conformes à [la charte](#).

Veillez vous [connecter](#) ou [créer un compte](#) pour pouvoir commenter cet article.

SamuelV340 Le 3 novembre 2022 à 21h39

Qui veut se débarrasser de son chien l'accuse d'avoir la rage. Et jamais autant l'expression "si tu n'es pas avec nous, tu es contre nous" n'aura tant fait sens.

Djedje Le 3 novembre 2022 à 21h34

Les commentaires, tous du même acabit, sont effarants et effrayants. C'est minute ici ?

baucant.guyfsh2svasbxck4004gkss0o0ccgogw4 Le 3 novembre 2022 à 21h17

Pour info, un ex candidat député LFI, vient de voir sa condamnation confirmée en appel, pour avoir traité une policière de "arabe de service" ... Etrangement, quand un député de la majorité a fait un salut nazi, à l'assemblée, Borne était muette, le Président était muet, et la Présidente de l'assemblée beaucoup moins choquée ... étrange

Rick Horay Le 3 novembre 2022 à 21h16

Il me semble que si le député avait voulu s'adresser à son collègue qui avait la parole, il lui aurait dit "Retournez en Afrique !", donc il faut comprendre qu'il a dit "Qu'ils retournent en Afrique !" et non "Qu'il retourne en Afrique !". Mais ça aurait effectivement été plus clairs'il avait utilisé le langage LFI : "Qu'i-elles retournent en Afrique !"

CitoyenDuMonde Le 3 novembre 2022 à 21h08

la révolution et vite

sainte67 Le 3 novembre 2022 à 20h56

Le Parisien est à la solde du pouvoir on le sait ! Donc on attaque surtout le RN car beaucoup d'électeurs de Macron viennent de LFI, Il y a 6 mois donc ne critiquons pas les copines. Je t'attends Anastasie...

Jean-laurentD705 Le 3 novembre 2022 à 20h26

le parisien a toute sa place dans la manipulation lfi , d'une manière un peu hypocrite suivant un schéma qui ne trompe plus grand monde et qui fait que les gens n'achètent plus de journaux . on lance une accusation largement amplifiée par de nombreux articles en consacrant peu de place au démenti

paris19997bdhfs9386823452019djgdjsjfgjd Le 3 novembre 2022 à 20h23

Il est un peu débile de dire ça à un Noir. Même si en soi c'est pas raciste c'est c.... il donne la verge pour se faire battre.

perplexe Le 3 novembre 2022 à 20h23

Soutien à ce député RN , honte à LFI qui se jette sur n'importe quoi pour faire le buzz. Aucune insulte raciste, SOS Méditerranée intervient sur zone en étroite collaboration avec les passeurs, donc oui les personnes secourues doivent retourner en Afrique leur point de départ.

alie Le 3 novembre 2022 à 20h22

Et on en fait des tonnes quand c'est le RN, et LFI ferait mieux de se regarder avant de donner des leçons car ils sont loin d'être respectueux n'es ce pas ?.....

Politique



Abonnés **Accusations de racisme : quand le RN indigné l'Assemblée nationale**



VIDÉO. Accusations de racisme à l'Assemblée : le député LFI Louis Boyard demande « la sanction la plus lourde » contre Grégoire de Fournas



Abonnés Congrès Les Républicains : Ciotti, Pradié, Retailleau... trois candidats sur la ligne de départ



Abonnés **Ne pas gaspiller l'unanimité**



Accusations de racisme à l'Assemblée : Emmanuel Maprouit «heurté» par des «mots intolérables», selon son entourage



En «grève» contre le 49.3, un député LFI se fait rabrouer à l'Assemblée



Un député RN accusé d'avoir tenu des propos racistes, la séance interrompue à l'Assemblée



Budget 2023 : les députés RN ne déposeront pas de motion de censure, mais voteront celle de LFI